

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-quinzième assemblée ordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, tenue le mardi 28 janvier 2014 à 16 heures, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

Mise à jour des statuts de l'Institut Santé et société

RÉSOLUTION 2014-A-16257

ATTENDU les documents déposés en annexe A-495-5.8;

ATTENDU les résolutions 2001-A-11416 et 2002-A-11748 adoptées par le Conseil d'administration le 19 juin 2001 et le 29 octobre 2002 portant sur la création de l'Institut Santé et société (ISS) de l'UQAM et sur sa coordination;

ATTENDU la volonté de l'assemblée générale et de la direction de l'ISS de doter l'Institut Santé et société d'une structure de gouvernance mieux adaptée à sa composition et à son fonctionnement;

ATTENDU la volonté de l'assemblée générale et de la direction de l'Institut Santé et société de mieux définir et de mieux articuler les différentes catégories de membres, et d'assurer un meilleur arrimage avec les partenaires externes;

ATTENDU la résolution AG-ISS 2013.01 adoptée par l'assemblée générale des membres de l'Institut Santé et société le 7 novembre 2013 adoptant le projet de Statuts et règlement numéro 1;

ATTENDU la résolution 2014-CE-12405 adoptée par la Commission des études le 14 janvier 2014 recommandant au Conseil d'administration d'adopter les statuts révisés de l'Institut Santé et société;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la Vie académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur René Côté, appuyé par monsieur Robert Proulx, que le Conseil d'administration :

ADOpte les statuts révisés de l'Institut Santé et société.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 28 janvier 2014

(s) Johanne Fortin
Directrice du Secrétariat des instances



Le 28 janvier 2014
VL/mr